

ÉCOLE PRIVÉE VAL- SAINT- ANDRÉ

V.S.A School

Des Maternelles aux Terminales
International Sections: Junior school, I.G.C.S.E, "A" LEVEL
Sections Bilingues : E.F.L
19 Avenue Malacrida
13100 AIX EN PROVENCE
Tél. 04.42.27.14.47 Fax 04.42.27.23.16
Internet : www.ecole-val-saint-andre.fr
Email : ecolevsa@hotmail.fr

PLAN DE TRAVAIL DE L'ANNEE SCOLAIRE POUR LES MATERNELLES ET LES PRIMAIRES

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (Zone B)

Toussaint : (Conformément au vote du 28 Juin 2012 du conseil supérieur de l'éducation Nationale) du **Vendredi 20 Octobre 2023** après les cours au **Lundi 6 Novembre 2023** aux heures habituelles de cours.

Noël : du **Vendredi 22 Décembre 2023** au **Lundi 8 Janvier 2024** aux heures habituelles de cours.

Hiver : du **Vendredi 23 Février 2024** après les cours au **Lundi 11 Mars 2024** aux heures habituelles de cours.

Printemps : du **Vendredi 19 Avril 2024** après les cours au **Lundi 6 Mai 2024** aux heures habituelles de cours.

Jours fériés :

- **Lundi de Pâques 1 Avril 2024**
- **Lundi de Pentecôte 20 Mai 2024**

Ascension : du **Mardi 7 Mai 2024** après les cours au **Lundi 13 Mai 2024** aux heures habituelles de cours.



CALENDRIER DES NOTES

Pour les maternelles évaluation par semestre.

Pour les primaires un livret d'évaluation le **8 Décembre 2023**.

Pour les primaires un livret d'évaluation le **27 Mars 2024**.

Pour les primaires un livret d'évaluation le **14 Juin 2024**.

REUNION PARENTS-PROFESSEURS UNIQUEMENT POUR LES PRIMAIRES

Mercredi 4 Octobre 2023 de 14h à 16h

Mercredi 7 Février 2024 de 12h à 15h

Fin des classes :

Pour les maternelles et les primaires : Fin des classes le **Jeudi 27 Juin 2024**.

Fête de l'école :

Le **Mercredi 19 Juin à 18h**.

Rentrée scolaire : Les dates de rentrée vous seront communiquées courant juillet.

INFORMATIONS GENERALES

Rappel de certains points du règlement intérieur de l'école :

- Ouverture de l'école à 7h45 le matin et fermeture à 17h30 o 17h50
- Fournir un certificat médical pour toutes absences supérieures à 48h
- Nous demandons également aux enfants de faire preuve de ponctualité (en particulier lors de la première heure de la matinée) Désormais en cas de retard trop important l'élève ne sera pas accepté en classe.
- En cas d'absences de votre enfant merci de prévenir le secrétariat par mail : ecolevsa@hotmail.fr.

La Direction